

**Michelin acquiert NexTraq, un fournisseur de solutions télématiques,  
auprès de FLEETCOR**

*Développement des capacités de gestion de flottes de véhicules utilitaires aux Etats-Unis*

**Le 14 juin 2017** – Michelin annonce sa décision d’acquérir NexTraq, un fournisseur américain de solutions télématiques pour flotte commerciale, dans le cadre d’une transaction au comptant. Basée dans la région d’Atlanta, NexTraq est une filiale de FLEETCOR Technologies, Inc. (NYSE: FLT), fournisseur mondial de premier plan de cartes carburant et de solutions de paiements.

NexTraq fournit des solutions qui améliorent la sécurité des chauffeurs, la gestion du carburant et la productivité des flottes. Fondée en 2000, NexTraq est aujourd’hui un fournisseur de choix pour la gestion par géolocalisation des flottes de petits utilitaires commerciaux (classes 3–5) comprenant entre 2 et 50 véhicules.

« Les solutions télématiques et de gestion de flotte sont en plein essor dans le monde entier et constituent une part importante des projets du groupe Michelin », déclare Ralph Dimenna, directeur général de Michelin Americas Truck Tires, la division Poids Lourd de Michelin Amérique du Nord. « Acquisition stratégique, NexTraq va accélérer notre croissance par des synergies qui renforcent notre présence, notre empreinte géographique et notre compétitivité dans les technologies de gestion et de services aux flottes aux Etats-Unis ».

« Si NexTraq a augmenté son résultat opérationnel de 400 % depuis l’acquisition et a pu générer un rendement élevé pour nos actionnaires, les synergies avec notre cœur de métier des solutions de paiement étaient insuffisantes et ne justifiaient plus l’investissement dans ce secteur », précise Ron Clarke, président et directeur général de FLEETCOR. « Nous tenons à remercier tout particulièrement l’équipe de direction de NexTraq dont les efforts soutenus ont permis de créer une société de télématique de premier ordre ».

NexTraq compte 117 collaborateurs, environ 7 000 clients gestionnaires de flottes et 116 000 abonnés particuliers. Elle opérera de manière indépendante au sein de Michelin Amérique du Nord.

« La technologie NexTraq permet, entre autres, de détecter les mauvais conducteurs et d’empêcher l’envoi de SMS au volant. Ces fonctions s’inscrivent parfaitement dans la culture et la raison d’être de Michelin, engagé depuis longtemps en faveur de la sécurité routière », ajoute Ralph Dimenna.

La finalisation de l’opération reste soumise à certaines conditions préalables et à l’obtention des autorisations nécessaires en vertu du Hart-Scott-Rodino Act.



### **A propos du groupe Michelin**

Michelin a pour ambition d'améliorer la mobilité de ses clients, durablement. Leader dans le secteur des pneumatiques, Michelin conçoit, fabrique et distribue les pneumatiques les plus adaptés à leurs besoins ainsi que des services et des solutions pour améliorer l'efficacité de la mobilité. Michelin propose également des services numériques, des cartes et des guides qui font vivre à ses clients des moments uniques au cours de leurs voyages et de leurs déplacements. Michelin conçoit aussi des matériaux de haute technologie destinés aux industriels de la mobilité. Basée à Clermont-Ferrand, Michelin est présent dans 170 pays, emploie 111 700 personnes et exploite 68 usines dans 17 pays qui ensemble ont produit 187 millions de pneumatiques en 2016.

### **A propos de Michelin Amérique du Nord**

Basée à Greenville, SC, Michelin Amérique du Nord ([www.michelinman.com](http://www.michelinman.com)) emploie près de 22 700 personnes et exploite 19 sites majeurs de production.

### **A propos de FLEETCOR**

FLEETCOR est l'un des premiers fournisseurs mondiaux de cartes carburant et de solutions de paiement. Ses produits permettent aux entreprises de mieux contrôler les frais professionnels de leurs collaborateurs et apportent aux fournisseurs référencés une clientèle fidélisée et étendue, susceptible d'accroître leur chiffre d'affaires. FLEETCOR compte des clients en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Australie/Nouvelle-Zélande. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur notre site [www.FLEETCOR.com](http://www.FLEETCOR.com).

### **Énoncés prospectifs**

Ce communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs », selon la définition qui leur est donnée dans les lois fédérales sur les valeurs mobilières. Les énoncés qui ne décrivent pas des faits passés, notamment ceux qui portent sur les convictions, les attentes et les résultats futurs de FLEETCOR, sont des énoncés prospectifs. Ces énoncés contiennent généralement des termes tels que « anticiper », « avoir l'intention », « croire », « estimer », « prévoir », « rechercher », « s'attendre à », « pourrait », « devrait », et toute forme négative ou dérivée de ces termes, ainsi que des termes comparables. Sont considérés comme des énoncés prospectifs les déclarations concernant la finalisation prévue de l'opération. Ces énoncés prospectifs sont soumis à des risques et incertitudes, susceptibles de faire varier sensiblement les résultats réels des indications contenues dans ce document. Ces risques et incertitudes sont notamment l'incapacité ou le retard à conclure cette opération, ou tout autre risque ou incertitude mentionné dans la rubrique intitulée Risk Factors du Rapport annuel au 31 décembre 2016 de FLEETCOR sur formulaire 10-K, déposé auprès de la Securities and Exchange Commission le 1<sup>er</sup> mars 2017. FLEETCOR estime que ces énoncés prospectifs sont raisonnables. Toutefois, ils ne constituent pas une garantie de résultat et le lecteur ne devrait pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse sont valides à la date du communiqué. FLEETCOR ne s'engage pas à les mettre à jour, ni à annoncer publiquement les résultats de toute modification pouvant leur être apportée à la lumière d'événements futurs, et se dégage de toute responsabilité à cet égard.

